

Infos concours

Les concours

Pour entrer ou évoluer dans la fonction publique territoriale, le concours est la règle. Il permet de favoriser l'égalité des chances entre tous les candidats souhaitant intégrer une collectivité territoriale. Les concours sont organisés par les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, sauf les concours pour la catégorie "A+" (administrateur, conservateur du patrimoine, conservateur des bibliothèques, ingénieur en chef) qui sont organisés par le CNFPT.

Les candidats non-fonctionnaires peuvent passer :

- **Le concours externe**, accessible aux candidats non-fonctionnaires. Des conditions particulières d'accès sont généralement définies (titre ou diplôme).

OU

- **Le troisième concours**, réservé aux élus d'une assemblée territoriale, aux professionnels ou aux responsables d'associations dont l'activité est liée aux missions du cadre d'emplois convoité.

Les candidats déjà fonctionnaires peuvent également passer, sous réserve de respecter certaines conditions d'ancienneté :

- **Le concours interne**
- **L'examen professionnel d'avancement de grade ou de promotion interne**

Les catégories

Catégorie A

Les agents entrant dans la catégorie A sont chargés de préparer et de mettre en œuvre les décisions des autorités territoriales. Ils assurent des tâches de conception et d'encadrement. Ils peuvent se voir confier des missions, des études ou des fonctions comportant des responsabilités particulières.

Pour prétendre à un concours de catégorie A, les candidats doivent justifier d'un niveau d'étude de 3 années après le baccalauréat (licence).

Catégorie B

Les agents entrant dans la catégorie B peuvent assurer des fonctions d'encadrement. Ils mènent à bien les projets décidés par la collectivité.

Pour prétendre à un concours de catégorie B, les candidats doivent justifier d'un niveau baccalauréat.

Catégorie C

Les agents entrant dans la catégorie C assurent des missions d'exécution.

Pour accéder aux concours de catégorie C, les candidats doivent justifier d'un niveau CAP ou BEP.

Dates d'ouverture des prochains concours

Concours (catégorie)	Période de retrait des candidatures*	Début des épreuves*	Lieux d'inscription
Administrateur (A)	Du 17/02/25 au 21/03/25	23 au 27/06/25	CNFPT Siège
Rédacteur principal de 2^{ème} classe (B)	Du 04/02/25 au 12/03/25	16/10/25	CDG 50
Rédacteur (B)	Du 04/02/25 au 12/03/25	16/10/25	CDG 27
Ingénieur en chef (A)	Du 07/04/25 au 09/05/25	09 au 11/09/25	CNFPT Siège
Conservateur de bibliothèques (A)	Du 10/02/25 au 14/03/25	14 et 15/05/25	CNFPT Siège
Conservateur du patrimoine (A)	De mars à avril 25 (à confirmer)	début juillet 25 (à confirmer)	CNFPT Siège
Attaché de conservation du patrimoine (A)	Du 07/01/25 au 12/02/25	21 et 22/05/25	Selon spécialités
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe (B)	Du 20/05/25 au 25/06/25	29/01/26	CDG 50
Educateur des activités physiques et sportives (B)	Du 20/05/25 au 25/06/25	29/01/26	CDG 27
Agent territorial spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles (C)	Du 02/02/25 au 07/05/25	10/05/25	CDG 27
Animateur principal de 2^{ème} classe (B)	Du 04/03/25 au 09/04/25	25/09/25	CDG 35
Animateur (B)	Du 04/03/25 au 09/04/25	25/09/25	CDG 27
Ingénieur en chef (A)	Du 13/01/25 au 14/02/25	27/03/25 au 13/06/25	CNFPT Siège
Examen professionnel			

Adjoint technique principal de 2ème classe (C) Examen professionnel Avancement de grade	20/05/25 au 25/06/25	22/01/26	CDG 76
Educateur des activités physiques et sportives principales de 2ème classe (B) Examen professionnel Promotion interne	20/05/25 au 25/06/25	22/01/26	SIC
Educateur des activités physiques et sportives principales de 2ème classe (B) Examen professionnel Promotion interne	20/05/25 au 25/06/25	29/01/26	SIC
Chef de Service de Police Municipale principale de 2ème classe (B) Examen professionnel Avancement de grade	20/05/25 au 25/06/25	06/25	CIG Petite Couronne

*Les dates de retrait des dossiers et des épreuves sont mentionnées à titre indicatif. Il est vivement conseillé de vérifier ces dates auprès du Centre de Gestion organisateur du concours.



Intranet

VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00

✉ **CONTACTER LE WEBMASTER**